

4-720-612-ex 1

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Saad Dahleb Blida1/ institut d'architecture et d'urbanisme



Rapport de projet
P.F.E



Architecture En Zones Urbaines Littorales



**Thème: Mise en valeur du potentiel touristique du front de mer
de la ville de Tipaza**

Titre : aménagement de la partie ouest de la ville de Tipaza

Projet : centre nautique

Réalisé par:

Bouterfif Nor El Houda

Porteur de master : Mr .Ichbouben Youcef

Encadré par: Mr .TABTI Mohammed

Assisté par : Mr .Abdelbaki Yassine

L'année universitaire: 2015/2016.

PLAN DE TRAVAIL

I. Introduction

I.1.1. La localité

I.1.2. Son cadre naturel

I.1.3. Son histoire

I.1.4. Ses potentialités indéniables pour le développement touristique

I.2. Constat (rappel)

Front de mer

Le tissu colonial

les nouvelles extensions : Les limites avec les terrains agricoles

I.3. Plan d'action

I.4. Schéma de principes d'aménagement

I.5. Partie Ouest

a. Choix et délimitation de la zone d'intervention

b. Etat de fait

c. Constat

d. Image mental

e. Programme

I.6. Les étapes à suivre pour élaborer un plan d'aménagement

I.6. 1. Pour l'implantation des projets

I.6. 2. Plan d'aménagement

I.6. 3. Métaphore

I.7. Description des projets

I.9. Plan de masse

I.9.1. Justification du choix

I.9.2. Processus d'élaboration du projet

1-Intégration par rapport au site

2-la hiérarchie

3- La transparence

4-La métaphore

Conclusion générale

Rapport de projet :

Figure 1 : Google image

Figure 2: Google image

Figure 3: Google image

Figure 4: Google image

Figure 5 : propre travail

Figure 6 : propre travail

Figure 7 : propre travail

Figure 8 : propre travail

Figure 9 : propre travail

Figure 10: propre travail

Figure 11 : propre travail

Figure 12 : propre travail

Figure 13 : propre travail

Figure 14 : Google image

Figure 15: propre travail

Figure 16 : propre travail

Figure 17 : propre travail

Figure 18 : propre travail

Figure 19 : propre travail

Figure 20 : Google image

Figure 21: Google image

Figure 22 : propre travail

Figure 23 : propre travail

Figure 24 : propre travail

Figure 25: propre travail

Figure 26 : propre travail

Figure 27 : propre travail

Figure 28: propre travail

Figure 29 : propre travail

Figure 30 : Google image

Figure 31: propre travail

Figure32 : propre travail

Figure 33 : propre travail

Figure 34: propre travail

Figure 35: propre travail

Figure 36: propre travail

Figure 37 : propre travail

Figure 38 : propre travail

Figure 39 : propre travail

Figure 40 : propre travail

Figure 41 : propre travail

Figure 42: propre travail

Figure 43: propre travail

Figure 44 : propre travail

Figure 45 : propre travail

Figure 46: propre travail

Figure 47 : propre travail

Figure 48: propre travail

Figure 49: propre travail

Figure 50 : propre travail

Figure 51 : propre travail

Figure 52: propre travail

Figure 53: propre travail

Figure54 : propre travail

Figure 55: propre travail

Figure 56: propre travail

Figure 57 : propre travail

Figure 58 : propre travail

Figure 59 : propre travail

Figure 60 : propre travail

Figure 61 : propre travail

Figure 62 : propre travail

Figure 63: propre travail

Figure 64 : propre travail

Figure 65 : propre travail

Figure 66 : propre travail

Figure 67: propre travail

Figure 68 : propre travail

Figure 69: propre travail

Figure 70 : propre travail

Figure 71 : Google image

Figure 72: Google image

Figure 73: Google image

Figure 74 : propre travail

Figure 75 : propre travail

Figure 76 : propre travail

Figure 77 : Google image

I. Introduction :

- Un des cas d'études que nous avons pris, nous apparut intéressant à prendre comme site d'intervention en occurrence le site de **Tipaza**.
- La région de **Tipaza** dispose d'un potentiel naturel, historique et touristique riche, de ce fait notre choix s'appuie sur son potentiel:

I.1.1. La localité :

Sa proximité du grand Alger, métropole du pays, mais également sa situation dans

La côte Ouest d'Alger réservée beaucoup plus à l'aménagement touristique.

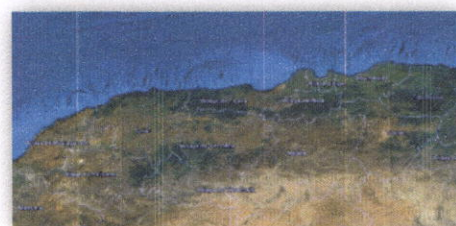


Fig 1

I.1.2. Son cadre naturel :

C'est une Ville côtière qui a cet avantage d'être à proximité de la montagne et de la mer.



Fig 2

I.1.3. Son histoire :

Tipasa est un site de richesse historique et archéologique, qui est l'héritage de deux grandes civilisations (punique et romaine) ce qui a poussé l'UNESCO à la classer Patrimoine mondial.



Fig 3

I.1.4. Ses potentialités indéniables pour le développement touristique:

La présence des infrastructures touristiques qui sont destinées au tourisme international et local...



Fig 4

I.2. Constat (rappel):

Malgré les potentialités naturelles (plages, mont de Chenoua, parcs archéologiques) nous constatons un nombre insuffisant de touristes par rapport à ces potentialités, c'est-à-dire la fonction touristique est exploitée de manière non judicieuse.

Front de mer :

- Délaissement du front de mer.
- Absence d'articulation entre la ville et les complexes touristiques, la capacité d'accueil de ces derniers est insuffisante.
- La route nationale constitue un obstacle entre la ville et son front de mer



Fig 5

Le tissu colonial:

- Dégradation du bâti colonial et manque de rénovation et de restauration.



Fig 6

les nouvelles extensions :

- Manque d'articulation entre les nouvelles extensions et le front de mer et l'ensemble de la ville.
- Les nouvelles extensions sont faites d'une manière ne répondant pas aux particularités des villes littorales :
 - ❖ l'utilisation agressive des terrains agricoles
 - ❖ une trame irrégulière (ses percées urbaines ne sont pas orientées vers la mer).



Fig 7

Les limites avec les terrains agricoles:

- les terres agricoles avec leurs limites constituent un obstacle contre la croissance des Villes.
- Elles ont cédé à différents aménagements du PDAU qui témoignent de la contradiction des autorités entre le désir de protéger la vocation agricole de la Ville et le besoin croissant de s'étendre.



Fig 8

Des quatre situations, celle sur laquelle nous avons choisi d'intervenir est la situation du front de mer, qui est composée de trois sous situations suivantes :

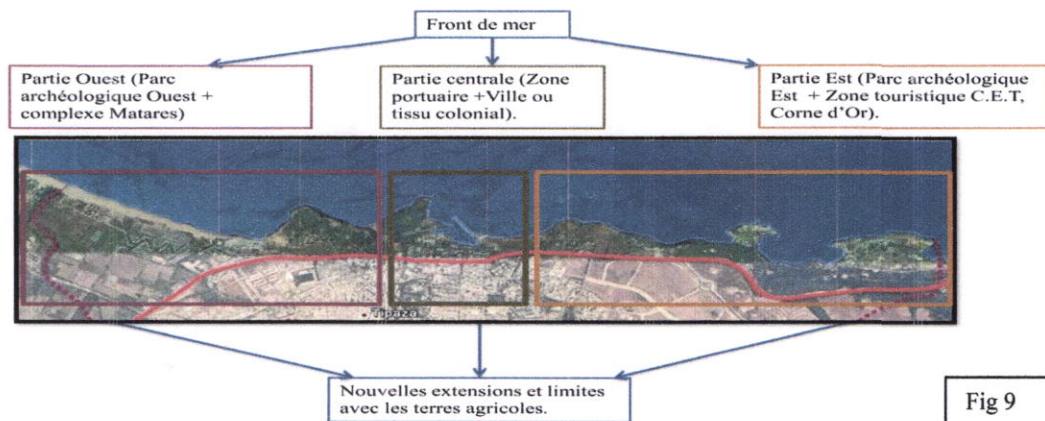


Fig 9

I.3. Plan d'action :

Action : Réaménagement du port.
Objectif : Dynamiser le port et lui donner un rôle touristique.

Action : Réaménagement des parcs archéologiques et les ouvrir à la Ville.
Objectif : mettre en valeur les parcs et donner une image touristique à la Ville et les préserver.

Action : Réaménagement du tronçon RN 11
Objectif : favoriser la circulation à l'intérieur de la Ville et créer une centralité linéaire.



Action : Aménagement des poches vides.
Objectif : Dynamiser la partie front de mer de la Ville et relier les différentes entités et donner une plus-value au terrain.

Action : Matérialisation des entrées principales de la Ville (Est et Ouest).
Objectif : Pour une meilleure mise en tourisme de la Ville de Tipasa.

Action : Articulation entre les différentes parties du front de mer.
Objectif : relier les différentes entités touristiques pour la mise en valeur du front de mer dans le but de donner une image de marque à cette partie.

I.4. Schéma de principes d'aménagement :



Suite au schéma de principes d'aménagement, et en réponse au constat établi, nous proposons un programme détaillé relatif à notre plan d'aménagement.

Les éléments structurants de ce programme sont :

Le foret.

-Les éléments structurants projetés sont :

Le port.

La promenade en boucle avec une façade maritime et une façade urbaine.

Le complexe Matares.

La RN 11 (Boulevard Urbain).



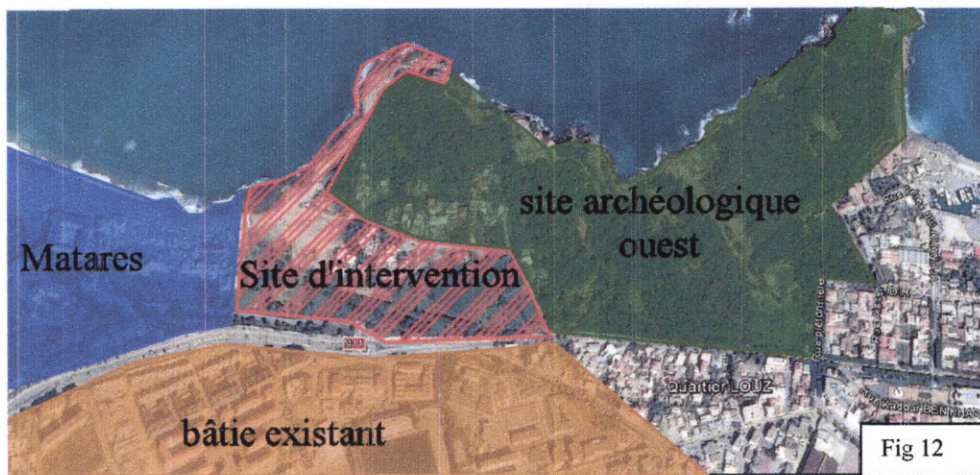
I.5. Partie Ouest :

a. Choix et délimitation de la zone d'intervention:

Notre intervention s'est portée essentiellement sur la partie Nord -Ouest de la ville de Tipasa; qui possède des particularités naturelles, historiques, touristique ainsi qu'urbaines, dans le but d'articuler entre les éléments de cette entité et valoriser les potentialités de ce site par la création d'une ambiance agréable dans cette dernière et ce pour une mise en valeur du potentiel touristique du front de mer de la ville du Tipaza

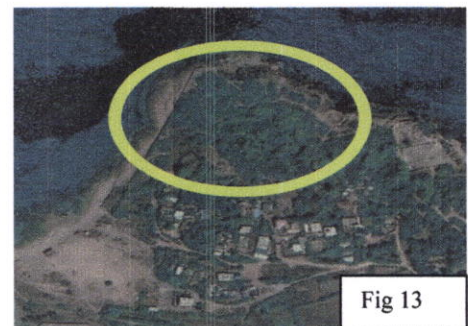
Notre Aire d'intervention est délimitée par :

- La mer Méditerranée au Nord.
- la RN 11 et l'ensemble de la ville au Sud.
- Le site archéologique à l'Est.
- le complexe touristique Matares à l'Ouest.



b. Etat de fait

- L'existence des constructions illicites qui sont édifié sur les limites du parc archéologique.



- Aucune mise en valeur des ruines romaines.



- Le complexe Matares est enclavé.



Fig 15

- L'existence d'une cour d'eau qui traverse l'aire d'intervention mais qui malheureusement est à l'abandon.

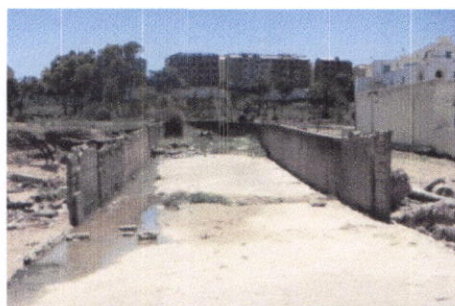


Fig 16

- La plage est en état de dégradation particulièrement avec le phénomène d'érosion.

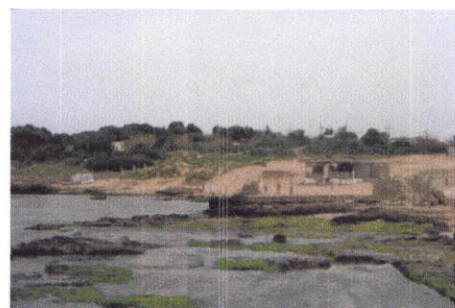


Fig 17

- Absence d'animation dans la plage.

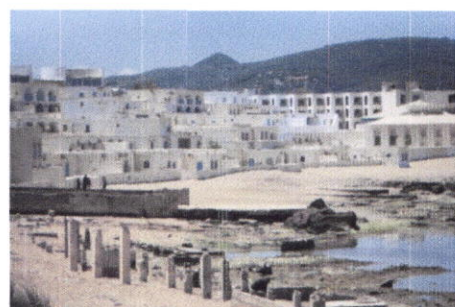


Fig 18

c. Constat:

- Absence de lisibilité du parc archéologique.
- Rupture entre la Ville et le complexe Matares.
- Rupture entre le complexe Matares et le parc archéologique Ouest
- Aménagement du parc archéologique Ouest par des espaces de détente et des parcours piétons, et les ouvrir à la Ville.
- Aménagement d'un projet qui relie le complexe touristique au parc archéologique et la Ville.
- Aménagement des équipements de loisirs dans les poches vides.

d. Image mental :



Fig 19

e. Programme :

Nous proposons, pour la partie Ouest :

Pôle Culturel :

- Musée océanographique et d'histoire de la Ville faisant référence à l'historique de la Ville de Tipaza.
- Centre artisanal.
- Centre nautique.



Fig 20

Pole de commerce et d'échanges :

Ce pôle sera composé de :

- Restaurant.
- Cafeterias avec terrasses.
- Glaciers.
- Et quelques boutiques dédiées à la vente des articles de la mer et d'artisanats.
- centre commercial.



Fig 21

Pole de loisir et de détente :

Ce pôle sera composé de :

- Une promenade en boucle maritime et urbaine, ponctuée de séquences.
- Une esplanade qui marque l'entrée Ouest de la Ville.
- D'un port de plaisance et d'une piscine naturelle et ce dans la continuité de la plage de Matares.
- Parc aquatique.
- Terrasses.
- Des balcons qui sont des séquences de la promenade.



Fig 22



Fig 23



Fig 24

I.6. Les étapes à suivre pour élaborer un plan d'aménagement :

I.6. 1. Pour l'implantation des projets :

- Nous avons utilisé la métaphore spatiale ; nous avons suivi le tracé géométrique structuré par deux axes : l'un parallèle à la mer, et l'autre perpendiculaire, nous nous sommes inspirés des deux axes romains (CARDIO et DECUMANUS).
- Nous avons utilisé aussi la métaphore formelle qui est la forme d'une vague au niveau des axes.
- L'axe parallèle à la mer va nous permettre de faire l'articulation entre le complexe Matares et le parc archéologique Ouest.
- Quant à l'axe perpendiculaire, il va nous permettre de faire l'articulation entre la ville et son front de mer, mais aussi de créer une percée vers la mer.
- **3 pôles** : nous avons réparti notre site en 3 pôles, le 1^{er} est le pôle socioculturel (habitat haut standing) pour assurer la continuité de la ville dans notre site.
- Le 2^{eme} est le pôle culturel afin de rester dans le contexte historique (parc archéologique) et préserver le patrimoine de la ville.
- Le dernier pôle est celui de détente et de loisir, sa proximité à la mer permet de profiter le maximum des vues panoramiques et de se détendre.

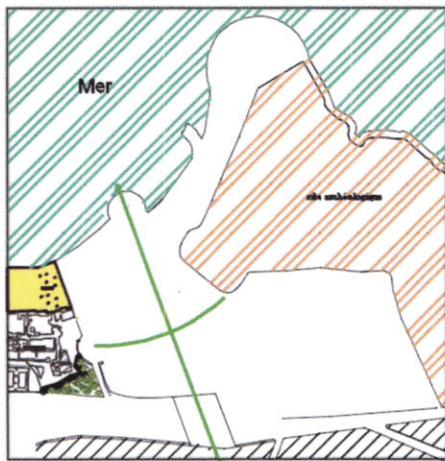


Fig 25

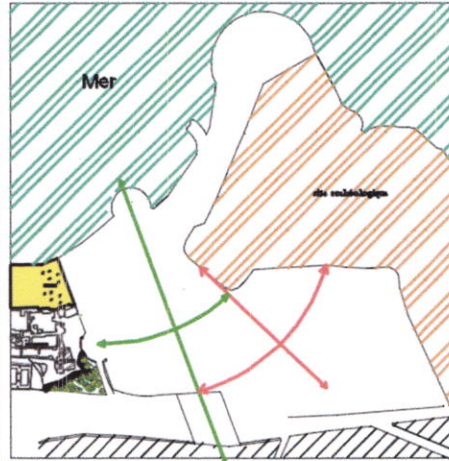


Fig 26

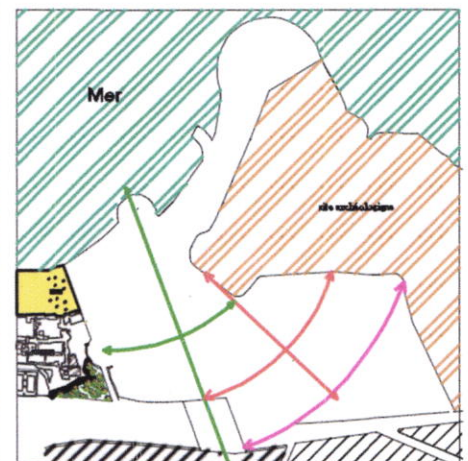


Fig 27

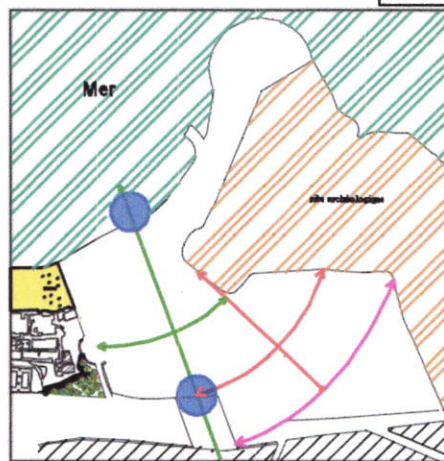


Fig 28

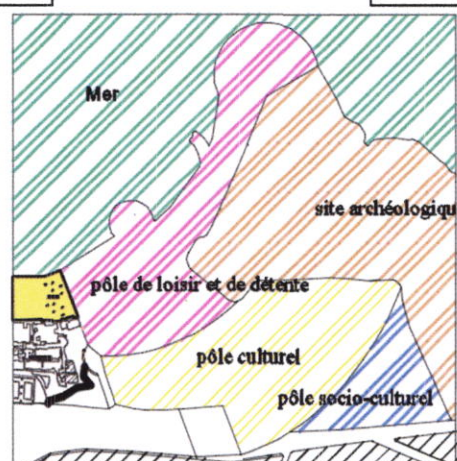
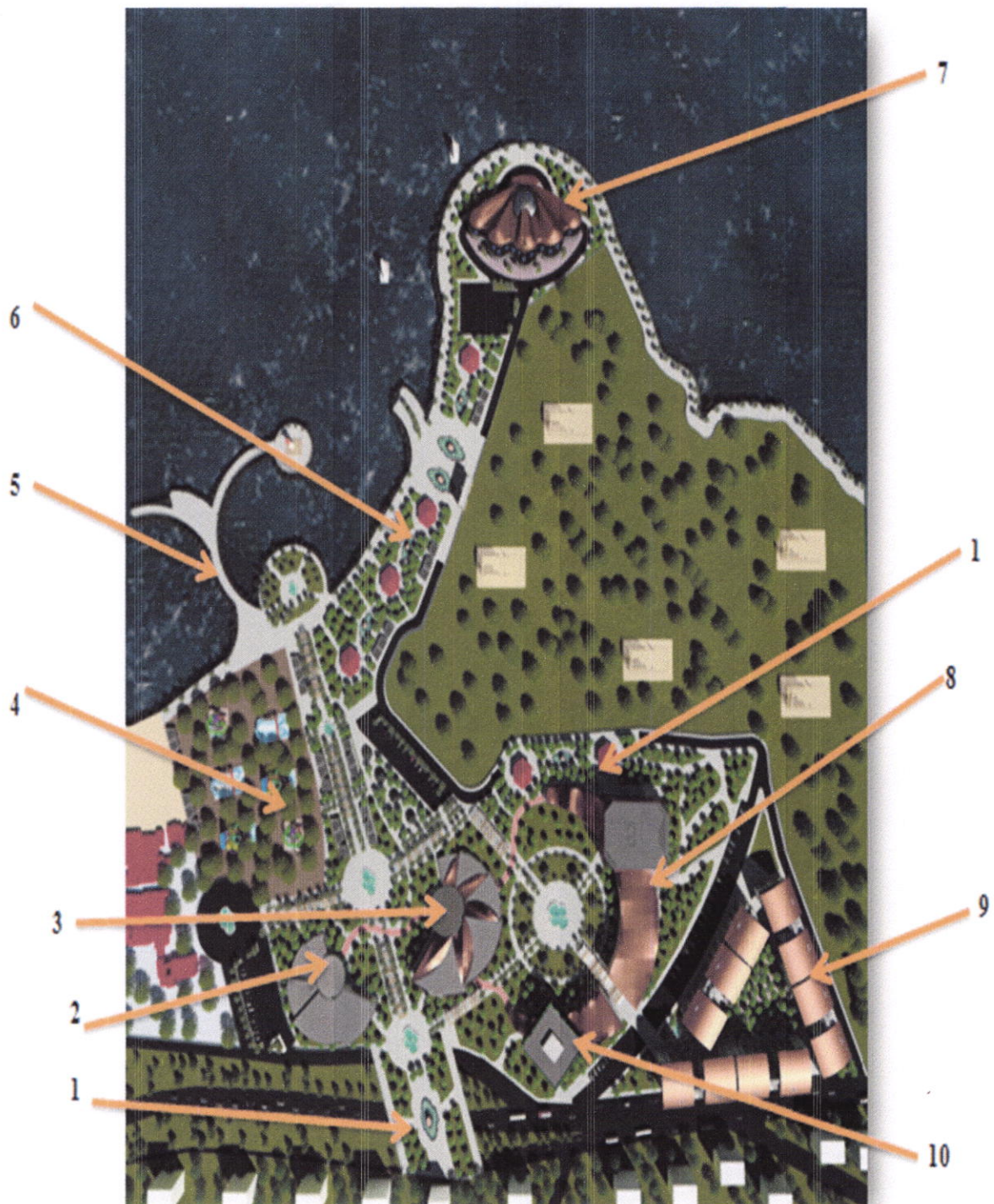


Fig 29

I.6. 2. Plan d'aménagement:



La légende:

- 1. Esplanade (trémie)
- 2. théâtre
- 3. Centre artisanal
- 4. Parc aquatique
- 5. Port de plaisance

- 6. Promenade
- 7. Centre nautique
- 8. Centre culturel
- 9. Habitat haut standing
- 10. musée

I.6. 3. Métaphore :

- Le projet a été pensé selon une métaphore rappelant une baleine dont les parties est et ouest elle représente l'une (est) la tête et a gauche (ouest) le ventre de la baleine. Celle de l'esplanade étant son estain pectorale, la partie du promenade étant son pédoncule derrière ,celle du centre nautique étant son estain derrière (la queue) est cella pour rester toujours dans l'esprit maritime.

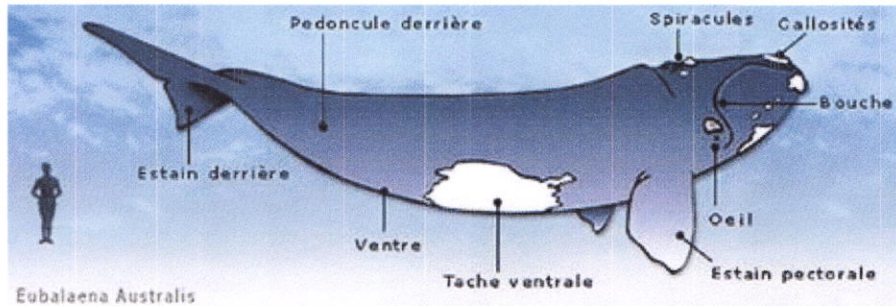


Fig 30

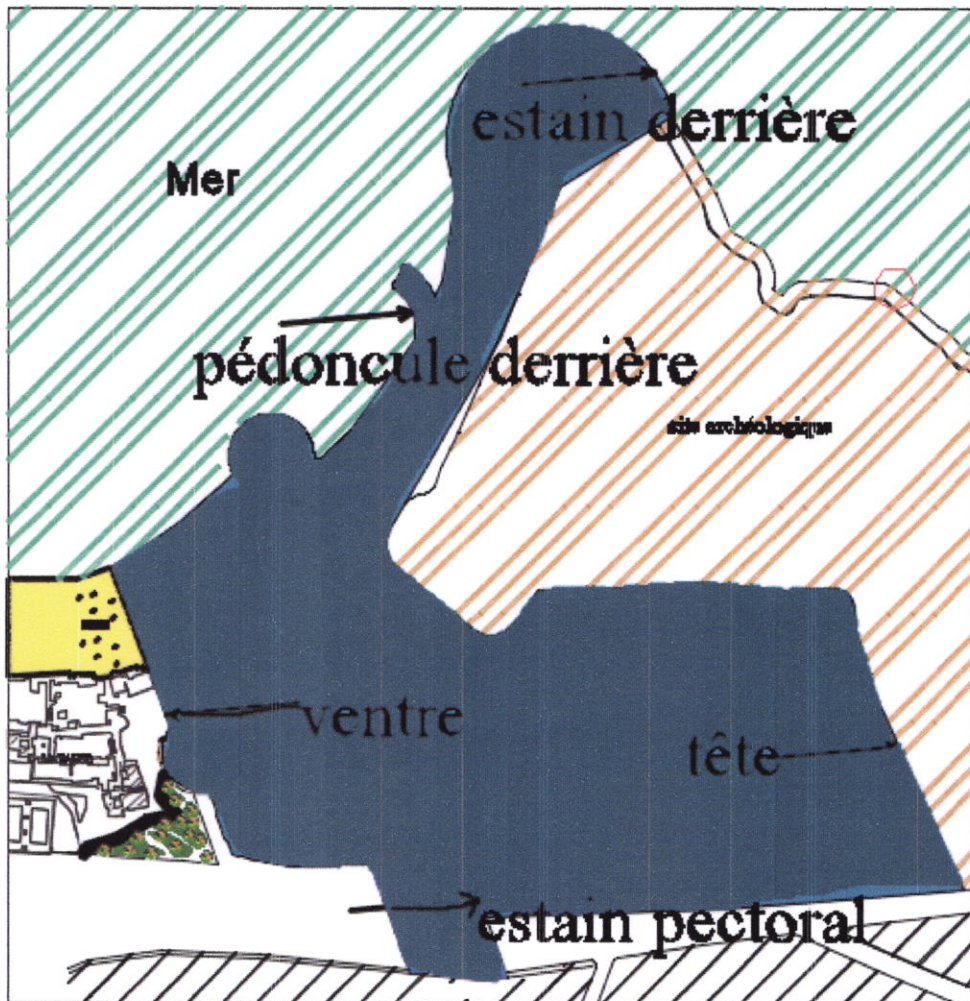


Fig 31

Sur l'axe perpendiculaire à la mer :

Le long de cet axe, qui relie l'esplanade (trémie) et le port de plaisance, nous avons aménagé des espaces de consommation, une galerie de boutique et des commerces, des aires de jeux pour enfants, des terrasses et des espaces de détente.

Au début de notre axe perpendiculaire a la mer, nous avons proposé une esplanade, comme élément d'accueil pour articuler la ville avec le front de mer, nous pouvons avoir une vue dégagée sur la mer.

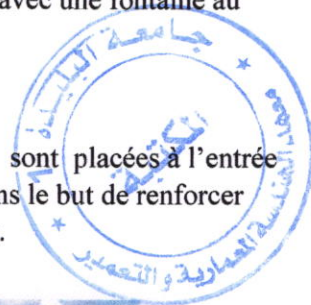
Sur l'axe parallèle a à la mer :

Nous avons aménagé, une esplanade, pour faire l'articulation entre le complexe Matares et notre projet, mais aussi pour marquer l'entrée secondaire du parc aquatique. Un centre artisanal, avec des ateliers de fabrication et des espaces d'exposition extérieurs. Des terrasses, des aires de jeux et des espaces de détente et de consommation, un théâtre, un centre culturel, un musée et une galerie d'exposition.

Pour marquer l'intersection des deux axes nous avons aménagé une placette avec une fontaine au centre.

La circulation :

Mécanique : elle est périphérique, nous avons aménagé trois trémies, deux sont placées à l'entrée du parc archéologique Ouest, et l'autre dans le tronçon de la RN 11, et ce dans le but de renforcer l'articulation entre notre zone d'intervention et son environnement immédiat.



Piétonne : Des allées, des esplanades et des parcs ont été pensés afin de favoriser la circulation piétonne. Ainsi qu'une promenade comme élément structurant du projet. Une partie maritime ponctuée de séquences. Et une partie urbaine passant par le noyau historique.



Parking : ils sont linéaires, nous avons aménagé à proximité de chaque équipement un parking.



Fig 36



Fig 37

I.7.Description des projets :

La promenade :

Elle Articule entre les différentes entités du front de mer et la ville, elle est composée de deux parties : urbaine et maritime ; agrémentée avec la plantation des palmiers et des plantes afin d'augmenter le confort visuel et physique, des espaces de consommation, des bancs, et des balcons qui donnent un sentiment majestueux de l'espace. Elle permet aux publics de découvrir la richesse du patrimoine de la ville.



Fig 38



Fig 39

Le port de plaisance : il est aménagé avec des bancs, des espaces de consommation de ventes et d'information, un belvédère.



Fig 40



Fig 41

L'esplanade :

C'est l'élément d'accueil qui articule la ville avec son front de mer, elle est aménagée par des espaces de consommation, d'exposition de détente et de vente d'article de souvenir, tous ces espaces ont une vue vers le port et la mer. Elle forme le noyau d'intersection pour les gens qui vont vers le complexe touristique, pour les gens qui vont vers la ville et pour les gens qui vont vers la mer.



Fig 42



Fig 43

La trémie :

Dans le but d'alléger la circulation et donner la priorité pour les piétons et avoir une articulation forte entre notre zone aménagée et son environnement immédiat, on a aménagé trois trémies, une sur le tronçon de la RN11 et les deux autres à l'entrée du site archéologique.



Fig 44

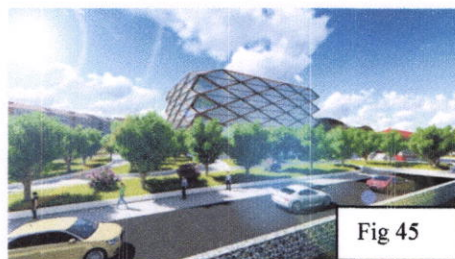


Fig 45

Le centre nautique et Le parc aquatique : Pour répondre aux différents besoins, nous avons aménagé des espaces de détente, des piscines, des toboggans aquatiques, des espaces de consommation et des boutiques.



Fig 46



Fig 47

Le centre culturel, Le centre artisanal et le théâtre : ils sont proposés pour rappeler la richesse culturelle et historique de la ville, il est articulé avec des boutiques dédiées à la vente des produits d'artisanats, et des espaces d'exposition extérieurs.



Fig 48

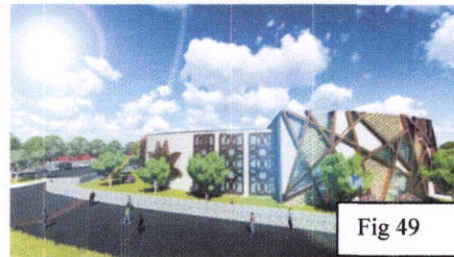


Fig 49



Fig 50



Fig 51

Les galeries d'exposition : Un espace d'exposition et de vente pour mettre en valeur la culture et le tourisme à un public de visiteurs.



Fig 52

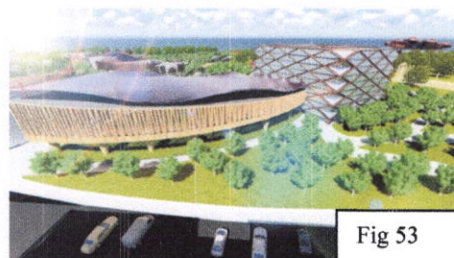


Fig 53

Le musée : il est proposé dans le but de favoriser le développement culturel et touristique de la ville. Il est composé des espaces d'expositions et des espaces de détente.

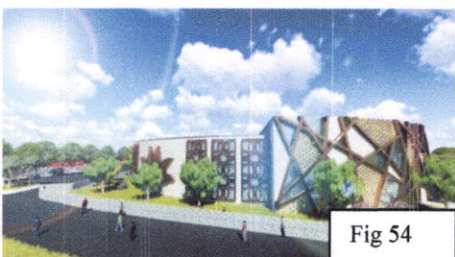


Fig 54



Fig 55

L'habitat haut standing : un habitat haut standing locatif à proposer afin de valoriser et de rehausser l'image de marque de la ville et aussi pour articuler entre la ville et notre projet et le front de mer.



Fig 56



Fig 57

- **Les portes et les fontaines :**

Les fontaines : elles sont en pierre comme rappel aux ruines romaines et même faire entrer lamer dans notre ville.

Les portes du parc archéologique : pour qu'elles soient un élément d'appel qui attire les gens.



Fig 58



Fig 59

I.8. L'architecture et les paysages :

- **L'eau :**

Dans le but de créer une fusion entre la ville et la mer, on a aménagé des parcours d'eau comme symbole de vie dans cette composition à travers les fontaines, jets d'eau, ...

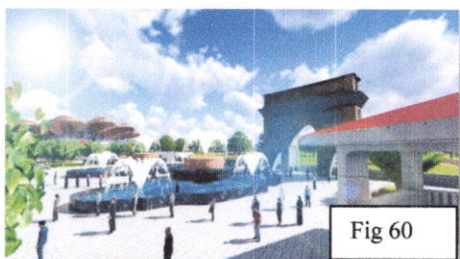


Fig 60



Fig 61

• **Le végétal :**

Pour la valorisation de la Bioclimatique urbaine on a aménagé des espaces végétaux qui offrent aux visiteurs des espaces de promenades et de repos visuel à travers une variété d'implantation de fleurs, de plantes et d'arbres.



Fig 62



Fig 63

• **Les façades :**

On a combiné entre les deux styles : traditionnel et contemporain.

Le contemporain : l'utilisation du vitrage qui assure la continuité avec la transparence entre l'extérieur et l'intérieur. Et l'ancien traduit par l'utilisation d'un traitement architectural qui nous rappelle le cachet architectural de La ville de Tipasa par ex : utilisation de la pierre...



Fig 64



Fig 65



Fig 66



Fig 67

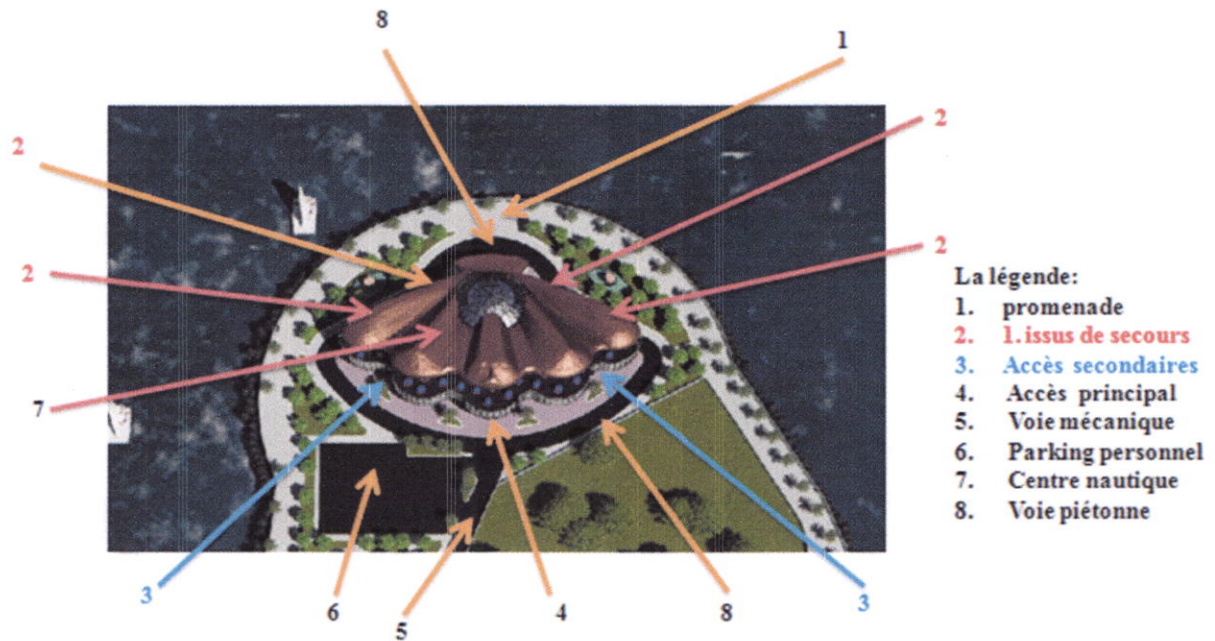


Fig 68



Fig 69

I.9. Plan de masse:



I.9.1. Justification du choix:

Dans le cadre du renforcement du rôle de notre site dans sa relation ville-mer. Notre choix s'est porté sur la projection d'un équipement lié à l'activité maritime ; Il s'agit de projeter un centre de sport nautique, Un lieu d'enseignement, d'information et d'entraînement de ce type de sport. Cet équipement renforce le flux aux visiteurs de la zone portuaire projetée et donnera aux futurs plaisanciers l'esprit de la découverte des milieux marins.



Fig 70

I.9.2. Processus d'élaboration du projet :

La conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux.

1-Intégration par rapport au site :

-la proximité du projet au milieu naturel (la mer) et au port de plaisance projeté nécessite un équipement ouvert sur la mer pour profiter au maximum de la belle vue, il s'agit aussi de profiter de la richesse historique de parc archéologique.

-l'orientation du projet vers le sud, permet l'implantation des capteurs solaires à eau, ou de panneaux photovoltaïques et aussi la présence de la mer doit assurer la mise en œuvre d'un principe de production thermique par pompe à chaleur.



Fig 71

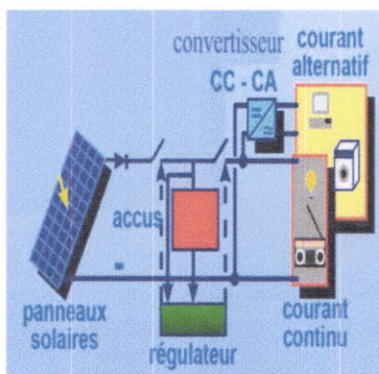


Fig 72

Panneaux photovoltaïques : sous forme de membrane »



Fig 73

-L'alignement par rapport aux voies mécaniques et piétonnes cela dans un souci de mettre en valeur le projet par la perspective et la façade maritime.

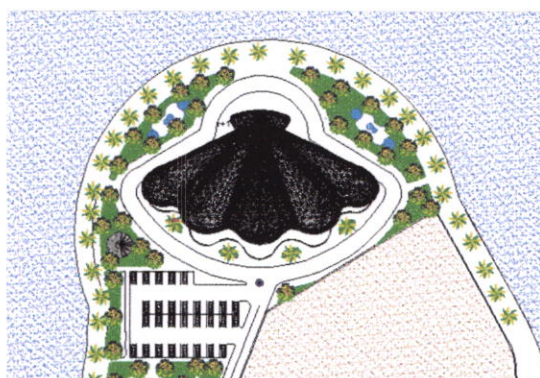


Fig 74

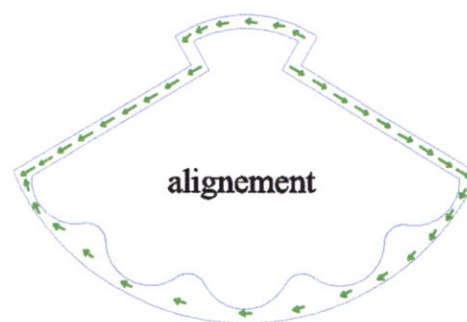


Fig 75

2-la hiérarchie :

- Comme le programme de notre centre nautique est diversifié, il est nécessaire d'établir une hiérarchie dans la disposition des espaces et l'affectation des différentes activités, donc entre les activités destinées au grand public et celles destinées au public spécialisé.

-La notion de hiérarchie permet la transition d'un espace à un autre et d'une activité à une autre selon le flux et les qualifications.

-Cette hiérarchie peut être décrite comme suit : Le passage de l'extérieur (public) vers l'espace central (semi privé), aux différentes entités (privé), et même à l'intérieur des entités, aux différents espaces.

-L'articulation entre les différentes entités constituant le projet sera assuré par l'accueil espace centrale.

- L'articulation du projet avec son environnement immédiat étant donné que le projet constitue la continuité du port de plaisance.

3- La transparence :

-Ce concept sera utilisé dans plusieurs entités du projet, essentiellement pour assurer une continuité visuelle entre l'extérieur et l'intérieur de l'équipement, ainsi qu'une continuité fonctionnelle (commerces accessibles de l'intérieur et de l'extérieur de l'équipement.

-Ce concept est aussi utilisé pour d'autres espaces, exemple : les bureaux d'administration du centre pour profiter au maximum de l'éclairage naturel, et pour un confort visuel pour les employés, elle permet aussi de profiter de la belle vue vers la mer.

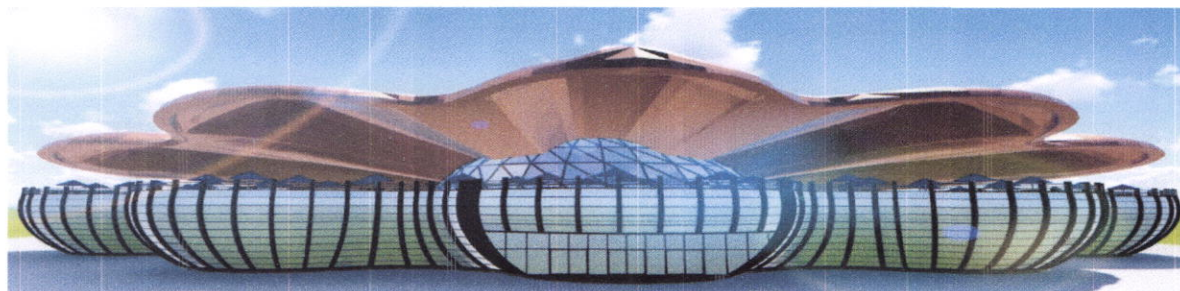


Fig 76

4-La métaphore : Vu que Tipasa est une ville côtière méditerranéenne qui recèle un potentiel marin. On s'est inspiré du coquillage, pour sa fluidité, et cela pour la toiture .La forme de la perle qui sera matérialisée par piscine semi olympique, et la coquille est pour les entités restantes d'équipement.

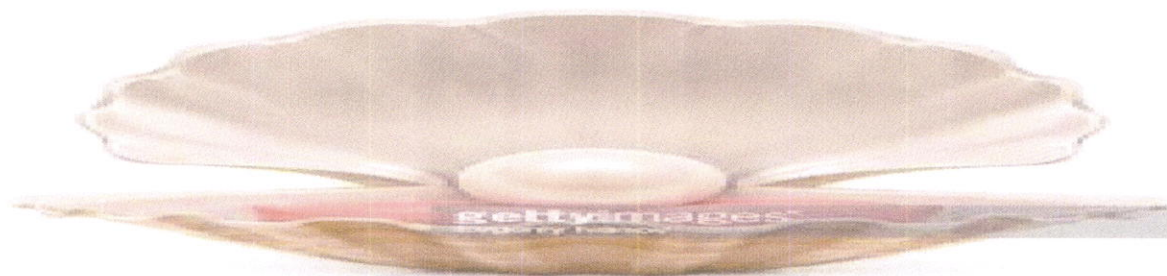


Fig 77

Conclusion générale:

Notre projet qui est l'aboutissement de tout un processus de recherche, d'analyse et de lecture; nous a permis la compréhension des paramètres qui régissent l'organisation de l'espace et du paysage bâti dans les villes littorales. Le but de notre intervention est de montrer l'importance cruciale de s'adapter aux particularités du milieu dans lequel on s'inscrit dans la façon de produire et d'organiser notre architecture et de la penser dans une démarche de développement durable pour une meilleure mise en valeur des potentialités et des opportunités dont jouissent les villes littorales. Dans ce contexte nous avons voulu redonner à la ville de Tipasa l'image qu'elle possédait autrefois en améliorant son paysage urbain et architectural pour qu'il devienne un espace à usages multiples et compatible avec l'évolution des modes de vie de la population.